REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
**Service communication et information**

Genève, le 12 octobre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)**

# "Ta voix, notre avenir": le DIP lance un appel à candidatures pour constituer le premier conseil de la jeunesse

**Le conseil de la jeunesse (CJGE) est une institution du canton de Genève issu de la nouvelle loi sur l'enfance et de la jeunesse. Il est constitué d'un panel de 20 à 25 jeunes âgés de 14 à 21 ans représentatifs des Genevoises et des Genevois de cette classe d'âge. Il a pour finalité de porter la voix de la jeunesse au sein des institutions politiques et administratives de notre canton.**

Afin de constituer le premier conseil de la jeunesse du canton de Genève (CJGE), le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) lance un appel à candidatures pour siéger au sein du conseil. Les dossiers de candidature sont à transmettre d'ici au 31 octobre 2021. Ils seront soumis à une commission de sélection qui proposera les candidats au Conseil d'Etat en vue de leur nomination. La séance de lancement du CJGE se tiendra début de l'année prochaine.

Le CJGE est consultatif. Il a pour missions d'émettre un préavis sur des projets de loi ou des objets parlementaires cantonaux ou communaux concernant la jeunesse, de formuler des propositions aux autorités cantonales et communales, de représenter les jeunes auprès des autorités politiques et administratives du canton et de participer par ses représentantes ou ses représentants aux travaux de la commission de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

En lançant cette campagne de recrutement visant à la constitution du CJGE, le DIP souhaite renforcer la participation des jeunes en tant que citoyens de demain au sens de la convention internationale relative aux droits des enfants.

Informations et inscriptions sur: www.ge.ch/c/cjge

*Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, T. 022 546 69 68.*